

Questions orales

actuellement la région de Chilliwack en Colombie-Britannique? Si oui, a-t-il reçu une demande d'aide ou s'est-il déclaré disposé à accorder toute l'aide possible dans cette grave situation?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, un rapide coup d'œil sur mes notes m'indique que je n'ai pas reçu de demande d'aide, mais je dois avouer au député qu'on ne m'a peut-être pas communiqué tous les renseignements voulus. J'ai été retenu à un déjeuner très important aujourd'hui, en l'honneur des glorieux libéraux élus en 1965, et j'ai dû laisser de côté toutes les affaires importantes de l'État.

M. Baldwin: Et les sénateurs qui ont été nommés en 1968?

M. Patterson: En l'absence du ministre de la Défense nationale, le premier ministre pourrait-il nous donner l'assurance que le personnel et les installations de la base des Forces canadiennes de Chilliwack seront mis à la disposition des autorités et des résidents de cette région aux prises avec cette situation critique?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la question est quelque peu hypothétique. Je le répète, je n'ai pas reçu de demande de ce genre, mais le député peut être certain que les Forces armées canadiennes et les autres effectifs du gouvernement fédéral sont toujours prêts à aider les provinces en cas de désastre, lorsque ces dernières en font la demande.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS**LA PRÉSENTATION DE LA MESURE EN FAVEUR DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE**

M. William Knowles (Norfolk-Haldimand): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre. Voudrait-il présenter une loi destinée à mettre en œuvre les recommandations contenues dans le rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants déposé le 12 juin de cette année? Je pose cette question, parce que j'ai raison de croire que des députés des deux côtés de la Chambre consentiraient à procéder à toutes les étapes de l'examen de ce projet de loi au cours d'une même séance.

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, un projet de loi semblable est inscrit à l'ordre du jour du cabinet depuis quelque temps. Il n'a pas encore été approuvé. Comme le député le sait, le cabinet essaie de réduire les dépenses du gouvernement et il doit étudier ce projet de loi sous cet angle. Je suis certain que le député est d'accord sur ce point.

LA MESURE EN FAVEUR DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE—L'ÉTUDE EN CABINET

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, un grand nombre des ques-

[M. Patterson.]

tions ont été posées au leader du gouvernement au sujet du bill concernant l'indemnité à verser aux prisonniers de guerre incarcérés; chaque fois, il a été répondu que le cabinet était en train de l'étudier. Le leader du gouvernement pourrait-il informer la Chambre de l'état de la question? Où en est ce bill qui touchera un grand nombre d'économiquement faibles à qui les lignes directrices anti-inflationnistes ne devraient pas s'appliquer?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Le comité nous a communiqué son rapport et le ministre des Affaires des anciens combattants a formulé ses recommandations. Nous en poursuivons l'étude, mais nous n'avons pas encore pris de décision définitive.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cela fait six mois que vous l'avez entre les mains.

* * *

LES TRANSPORTS**L'ACHEMINEMENT DU PÉTROLE DES GISEMENTS DE LA PANARCTIC—DEMANDE DE PROMPTE DÉCISION**

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre des Transports. Étant donné l'urgence croissante à laquelle fait face la Panarctic vu certaines difficultés à trouver des fonds d'exploration, le gouvernement a-t-il songé, ou songe-t-il actuellement, à s'entendre avec Panarctic à propos d'un système d'acheminement du produit des gisements commerciaux de pétrole de l'Arctique vers les localités où l'on peut en faire le raffinage? La chose s'est déjà produite et une entente analogue est sur le point d'être conclue entre la Federal Commerce and Navigation, Leach et Canadian Steamship Lines. Le gouvernement songe-t-il à un quelque chose d'analogue à propos de Panarctic?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la première initiative concernant un cargo brise-glace est celle que l'on a annoncée récemment, et il peut s'avérer utile à Panarctic comme aux autres en matière d'approvisionnement sinon pour le transport de leur production. Le problème global du transport de la production est certes beaucoup plus complexe que cela, quoique cette technique nous sera certainement mieux connue à la suite de la mise en service d'un tel navire. Il n'y a toutefois pas eu jusqu'à maintenant d'autres entretiens précis à propos d'un second navire.

M. Forrestall: La Panarctic doit commencer à transporter le produit dans les deux, trois ou quatre prochaines années, pour obtenir des liquidités. Je me demande si le ministre ne pourrait pas renvoyer cette question à l'un des comités compétents de son ministère qui pourrait l'étudier; autrement, nous devons conclure un règlement avec des navires immatriculés à l'étranger pour le transport du pétrole du nord, ce qui encore une fois serait déplorable.

M. Lang: Le député suppose que l'on utilisera la voie maritime pour transporter le pétrole, c'est sans aucun doute une des solutions possibles. Bien sûr, la question est actuellement étudiée par plusieurs ministères du gouvernement.